

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 07/11/2016**

**Ecole élémentaire
Marcelin Berthelot A**
100 boulevard de Valmy
92700 Colombes

Sylvie AUTEGARDEN
Directrice

Tel : 01 47 81 80 91
Fax : 01.47.84.19.11
0920294v@ac-versailles.fr

Étaient présents :

Parents élus FCPE : Mme BROUK, Mr. CAMARA, Mr. EL MOUKADDAM, Mme FORTES COSTA, Mme SCAPPUCCINI,

Enseignants : Mme AUTEGARDEN Sylvie (Directrice), Mme BAQUIE Béatrice (CPB), Mr BEAUQUESNE Kévin (CM1B), Mme CARDOSO Stéphanie (PMQC), Mr GAUTHIOT (CM2A), Mr GHALEB Mehdi (CM2B), Mme MARON Sophie (CE2B), Mme OUDJEDI Mebarka (CE2A), Mr VEZIN Antoine (CM1A), Mme VILLEGAS Madeleine (CP/CE1)
Mme BERREHOUMA Sophie, psychologue scolaire

Représentante de la municipalité : Mme PERICHON, conseillère municipale déléguée à l'habitat et l'hygiène

Invités :

Responsable Accueil Loisirs Marcelin Berthelot : Mme BARATOVIC Katia

Animateur ALE : Roméo

Étaient excusées : Mme AIT BOUCHOU, Mme HOURRANE, Mme DAVESNE Anne (CE1A)

1° Bilan de la rentrée 2016

Les élections des représentants de parents d'élèves

La directrice souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants des parents d'élèves élus au nombre de 9 parents titulaires et 2 parents suppléants.

Une seule liste de parents d'élèves FCPE est représentée au conseil d'école.

La participation des parents à l'élection de leurs représentants au conseil d'école s'est élevée à 55,52% (47,4% au niveau national). On note une forte participation, en hausse de pratiquement 12% par rapport à l'année dernière. Les familles ont à jouer un rôle essentiel au sein de l'école pour la réussite des élèves et cet indicateur semble témoigner de leur intérêt pour l'école.

Les effectifs

Cette année, l'école compte à ce jour 202 élèves (8 élèves ont été radiés depuis le 1^{er} septembre).

La structure de l'école compte 9 classes avec une moyenne de 22,4 élèves. On compte :

- 1 classe de CP avec 25 élèves
- 1 classe de CP/CE1 avec 23 élèves
- 1 CE1 avec 25 élèves
- 2 CE2 avec 43 élèves
- 2 CM1 avec 45 élèves
- 2 CM2 avec 41 élèves

Les personnels

Mme VILLEGAS, Mr BEAUQUESNE, Mr GAUTHIOT et Mr VEZIN ont rejoint l'équipe enseignante.

Mme EL AISSI Sonia, nouvelle assistante de vie scolaire pour l'aide administrative auprès de la directrice a pris ses fonctions le 9 septembre.

Cinq Auxiliaires de Vie Scolaire sont auprès de cinq enfants porteurs de handicap (Mmes CHELLAT Hamida, CLINI Guylaine, FAGOO Fabienne, PIPA Lynda et PICARD Sandrine).

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)

Madame DANSET HUOT explique que le RASED est un dispositif de l'Education nationale. Sa mission est de contribuer à la prévention et à la remédiation de la difficulté scolaire, en étroite collaboration avec les parents, les enseignants et les partenaires extérieurs. Chaque année des élèves de l'école bénéficient soit de l'aide directe du RASED, soit de l'expertise de l'équipe du RASED pour la prise en charge des difficultés en apportant conseils aux enseignants et aux parents.

L'équipe du RASED est constituée de deux enseignantes spécialisées :

- Une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique qui agit sur les apprentissages (maître E : Mme Anne DANSET HUOT). Cette année, son action portera sur la lecture (travail sur le code et travail sur la compréhension) et les mathématiques pour aider les élèves à réduire l'écart entre leur niveau et celui de leur classe. Elle prendra 6 groupes de 5 élèves. Son aide ne concerne que les élèves de cycle 2 conformément à la demande de Madame l'Inspectrice de l'Education nationale. Les familles sont informées de son action.
- Une psychologue de l'Education nationale (Mme Sophie BERREHOUMA) dont le rôle dans le cadre du RASED est de participer aux actions de prévention des difficultés scolaires. Son intervention est conditionnée par l'autorisation de la famille.

Il manque cette année un maître G, enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative, qui agit indirectement sur les apprentissages en aidant l'enfant à devenir élève, à trouver ou retrouver le chemin des apprentissages. L'année dernière, 10 élèves ont pu bénéficier de la prise en charge de cet enseignant présent à mi-temps sur l'école. Cette année, la prise en charge ne peut malheureusement pas se poursuivre cette année.

Mesdames BERREHOUMA et DANSET HUOT interviennent également sur d'autres écoles, ce qui représente un secteur important et un nombre d'élèves très élevé. Cela a pour conséquence de réduire leur présence hebdomadaire sur l'école : deux jours seulement, le mardi et le jeudi pour le maître E pour les écoles A et B et un jour et demi pour la psychologue scolaire pour le groupe scolaire, alors que les demandes d'aide des enseignants pour les élèves sont de plus en plus nombreuses.

L'ensemble de la communauté éducative regrette le manque d'enseignants spécialisés présents sur la 6ème circonscription.

Parallèlement au RASED, le temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (communément appelé soutien par les familles) et le dispositif du Coup de pouce sont maintenus en direction des élèves rencontrant des difficultés ou ayant des fragilités dans leurs apprentissages.

Stéphanie CARDOSO, maître supplémentaire, intervient toujours dans les classes de CP et CE1 prioritairement, dans le cadre du dispositif "Plus de maîtres que de classes".

Dans le cadre de la réécriture du projet d'école en cours cette année, un bilan plus précis de son action sera apporté lors du prochain conseil d'école.

Les temps périscolaires et accueil de loisirs

Sur les deux écoles, A et B :

Accueil du matin : entre 30 et 40 enfants encadrés par 4 animateurs.

Midi : environ 260 enfants encadrés par 12 animateurs. Activités proposées : capoeira, multisports, jardinage.

Ateliers du soir : entre 30 et 40 enfants, 20 de moins que l'année dernière à la même époque. Activités proposées : multisports, récréation active, apprendre à dessiner.

Mercredi (temps de restauration + centre de loisirs) : entre 80 et 90 enfants.

Vendredi (temps de restauration +TAP) : 150 enfants.

Pour l'école Marcelin Berthelot A, 80 enfants fréquentent les TAP contre 150 l'année dernière. La participation financière demandée cette année aux familles explique cette baisse importante. Les activités sont encadrées par 5 animateurs spécialisés et 3 animateurs des accueils de loisirs. Les enfants choisissent leurs activités.

Madame BARATOVIC fait part de la fin des "inscriptions papier" pour les petites vacances. Depuis la rentrée, celles-ci se font désormais exclusivement en ligne. Si des familles rencontrent des difficultés, elles ne doivent pas hésiter à venir, avec leur code famille, rencontrer l'équipe d'animation qui les aidera à effectuer l'inscription de leurs enfants en ligne.

Bilan de la coopérative scolaire

La coopérative de l'école est alimentée par les dons des familles (ils sont volontaires et en aucun cas obligatoires), les ventes des photos de classe (individuelles et de groupes) et les recettes de la fête de fin d'année.

Elle permet d'acheter pour chaque classe un abonnement à un magazine (Images Doc pour les CE2), à un journal (Le Quotidien pour les CM et le Petit Quotidien pour les CE1) et à des livres (Max de l'école des Loisirs pour les CP), de financer une partie des sorties scolaires (musée, spectacles vivants, cinéma...), d'acheter des sapins de Noël, des livres pour la chasse au trésor des CP (faite en fin d'année scolaire avec les GS de la maternelle).

Au 1er septembre de cette année, il y a 5115,39 € dans la coopérative de l'école (c'est 60 euros de plus environ que l'année dernière). Les comptes sont vérifiés chaque année par un organisme départemental (OCCE 92), association loi 1901 ; ils peuvent être demandés à tout moment par les parents.

Chaque classe reçoit 6 € par élève en début d'année et peut demander un supplément en cours d'année. Chaque enseignant gère sa coopérative de classe (peut financer du matériel pour les sciences, les arts..., les sorties ; mais en aucun cas ne se substitue aux fournitures scolaires réglées par la ville) et rend les comptes en fin d'année à la coopérative de l'école.

La participation financière des familles à la coopérative témoigne d'un soutien à l'école et constitue une aide à la réalisation des projets. Mais, il est rappelé que l'implication des familles en faveur de l'école et des projets des classes s'exprime aussi dans la participation active aux différentes initiatives (événement festif, fête de fin d'année, accompagnement des sorties scolaires).

Les projets de l'année

Il convient de noter que trop de familles restent éloignées de l'école. Un des axes prioritaires de notre prochain projet d'école porte sur cette dimension. C'est la raison pour laquelle de nombreux projets collectifs sont menés dans l'école afin de rassembler la communauté éducative autour de ces moments forts.

Fête du livre

Elle aura lieu du 6 au 13 décembre. Les livres seront exposés dans la salle polyvalente durant une semaine pour permettre aux élèves de visiter l'exposition, de feuilleter pour le plaisir les ouvrages qui retiennent leur attention et de faire un premier choix. En parallèle, un travail autour de la lecture et de l'écriture est mené dans les classes avec pour objectif la présentation de productions des élèves exposées lors de la vente de livres.

La vente aura lieu le mardi 13 décembre de 16h30 à 19h00 agrémenté d'un goûter alimenté par les familles.

Pour rappel, l'association "Le festival du livre" avec laquelle est organisée cette opération reverse 20% du montant de la vente des livres en livres pour la bibliothèque de l'école.

Un concours d'affiches est lancé dans chaque classe pour annoncer cet événement. C'est l'occasion de proposer aux élèves une situation concrète d'écriture qui répond à un vrai besoin pour l'école. Le jury, composé des délégués de classes, désignera l'affiche gagnante après un vote à bulletin secret.

Journée sans cartable

Ce moment est maintenant attendu chaque année par l'ensemble de la communauté éducative. Le thème de la journée reste encore à préciser. Les classes seront consultées sur le choix du thème.

La date retenue préalablement a dû être modifiée en raison de la semaine des sciences. Ce sera sans doute vers la fin du mois d'avril.

La semaine des sciences

Celle-ci sera organisée pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires rattachées au Réseau d'Education Prioritaire du collège Moulin Joly durant la même semaine, du 27 au 31 mars. L'équipe enseignante réfléchit aux ajustements à apporter par rapport au bilan effectué après la première semaine des sciences de l'année dernière. La priorité de cette action est de solliciter les familles pour accompagner les exposants et les visiteurs et participer ainsi à ce moment de découvertes scientifiques pour les petits et pour les grands.

La fête de fin d'année

Elle aura lieu le 16 juin au soir. Une réunion préparatoire se tiendra comme l'an passé pour inviter les parents à participer à la réussite de ce moment tant attendu.

Le bilan de la fête du 13 juin 2016 est très positif. L'ambiance était sereine grâce à la présence à la porte d'entrée de l'école de Mr GHALEB et de deux ASVP qui ont filtré les entrées. Les enfants ont pu jouer tranquillement, il n'y a pas eu de moments d'agitation. Les parents ont répondu présents pour tenir l'ensemble des stands de jeux durant toute la soirée permettant aux enseignants d'assurer la surveillance des espaces. D'ores et déjà, Mr EL MOUKADDAM est volontaire pour reprendre le stand "Eclat' mousse", il en est vivement remercié. De même, la candidature de Mr BROUK est retenue pour prendre en charge la délicate mission du stand barbecue.

Tous éco citoyens

Ce projet à l'initiative de la classe de CM1/CM2 de madame DAVESNE l'année dernière prend de l'ampleur et s'enrichit d'une nouvelle collecte, celle des bouchons en plastique. Il doit permettre aux élèves de comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable et de prendre conscience de l'importance de la préservation des ressources naturelles en prenant l'exemple du recyclage. Les enfants vont découvrir qu'en recyclant différents objets, on préserve les matières premières qui les composent.

Ce projet sensibilise les élèves aux enjeux environnementaux et au développement durable et constitue un parcours concret où les enfants s'impliquent et sont acteurs pour préserver notre planète.

Il a été présenté à l'ensemble des classes lors du premier conseil de délégués afin d'engager l'ensemble de la communauté éducative dans un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de mettre en pratique les premières notions d'éco-gestion de l'environnement par des actions simples mais responsables et citoyennes. L'école recycle maintenant les piles, les stylos usagés et autres, les gourdes de compote et les bouchons en plastique. Des affiches explicatives ont été distribuées dans les classes par les délégués qui ont rappelé les enjeux et le fonctionnement de ces différentes collectes.

2° Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école s'inscrit dans le cadre du règlement départemental et précise les modalités d'application liées aux spécificités et à la réalité de l'école.

C'est un document commun de référence à l'ensemble de la communauté éducative qui définit les règles qui régissent la vie quotidienne dans l'école et permettent de réguler la vie de l'école et les rapports entre les différents acteurs. Il place l'élève, en le rendant progressivement responsable, en situation d'apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté.

Il est à la fois un outil d'information pour les parents et les partenaires ou intervenants et un outil éducatif pour les élèves. Il sera exploité et commenté auprès des enfants différemment selon leur âge dans les classes pour contribuer à mieux comprendre les règles de la vie collective.

Les points de vigilance

La directrice note que des élèves arrivent régulièrement en retard le matin à 9h00 ou le mercredi et vendredi à 8h20.

Des billets de retard sont désormais donnés aux élèves afin que les familles en soient informées car elles ignorent parfois que leurs enfants flânent sur le chemin de l'école. Ces billets de retard doivent pour d'autres familles leur rappeler l'obligation de la ponctualité et leur rappeler que ces retards perturbent à la fois la mise en activité des classes et les retardataires eux-mêmes.

De même, des élèves sont absents quelques jours avant le début des vacances scolaires qui ponctuent l'année scolaire ainsi que quelques jours après.

Quelle image de l'école donne-t-on aux élèves ? Celle qui consiste à penser pour les élèves que les vacances sont plus importantes que l'école. La directrice rappelle que s'il peut y avoir parfois des raisons légitimes à ces départs anticipés ou retours tardifs, cela doit rester une exception.

Trop de manteaux, de pulls, de bonnets, de gants ne retrouvent jamais leurs propriétaires. Marquer tous ces vêtements permet une identification rapide et évite aussi des échanges involontaires entre les élèves.

De nombreux enfants oublient de prendre leur manteau, bonnet, gants, cache cou à 16h30. Si l'école a pour mission d'être vigilante et de sensibiliser les élèves à la pauvreté de certains enfants de par le monde qui n'ont pas la chance d'être bien couverts en hiver, les enseignants ne peuvent être derrière chacun d'eux en permanence. Les familles ont également un rôle à jouer pour responsabiliser les élèves et mener cette éducation aux côtés de l'école.

Approbation du règlement intérieur

Aucune modification n'est proposée et le conseil d'école adopte le règlement intérieur à l'unanimité. Il sera remis à l'ensemble des familles dans les jours prochains.

La "Charte de la laïcité à l'école" fait maintenant partie intégrante du règlement intérieur.

Des règlements intérieurs spécifiques aux différentes activités périscolaires : restauration scolaire, accueil de loisirs, accompagnement scolaire et accueil du soir sont disponibles au centre de loisirs et sur le site de la ville à la rubrique "Contrat Municipal de Rentrée Scolaire".

3° La sécurité à l'école

Les dispositions concernant la sécurité des élèves et des personnels impliquent un ensemble de moyens principalement régis par les dispositifs nationaux réglementaires relatifs à la sécurité incendie et aux risques majeurs consignés dans le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Ces dispositions sont cependant spécifiques et particulières car elles doivent composer avec l'existant et la situation de chaque école.

Le PPMS participe à l'éducation des élèves aux risques afin d'obtenir l'observation et la mémorisation des conduites à tenir pour préserver leur vie, à une meilleure prise en compte du risque majeur à intégrer dans leur vie de futur citoyen. Ce plan doit permettre de se préparer psychologiquement à l'événement et d'être plus opérationnel si le risque majeur survient car les règles posées dans le plan auront été anticipées.

Il doit permettre de ne pas basculer du côté de la panique, dangereuse pour soi et pour les autres parce qu'irrationnelle et très vite contagieuse. Il s'agit d'apprendre les bons comportements. Certains réflexes et principes d'action ont été acquis. Le PPMS s'inscrit dans les programmes dans le cadre d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premiers secours. Les actions éducatives des enseignants doivent permettre aux élèves d'avoir une vision globale des risques et de comprendre les comportements de sauvegarde, tout en se gardant d'une vision catastrophiste.

Le PPMS est validé par un exercice de simulation pratiqué dans l'école. Cet exercice doit permettre de mettre en évidence les évolutions ou adaptations à lui apporter pour renforcer son efficacité, pour entraîner les élèves et les personnels sur la conduite à tenir en cas de survenue d'un risque majeur. L'obtention d'une efficacité optimale nécessite une information des élèves, des personnels et des familles. Celles-ci ont été informées en amont de l'exercice du 10 octobre.

Jusqu'à l'année dernière, trois postures devaient être identifiées par les élèves : l'évacuation en cas d'incendie, la mise à l'abri simple en cas de tempête ou de crue à cinétique lente de par la proximité de l'école de la Seine et la mise à l'abri améliorée avec confinement en cas de nuage toxique.

Des exercices réguliers tout au long de l'année permettent d'observer et de vérifier la connaissance des consignes, les conduites et les réactions émotionnelles, l'audition et la reconnaissance du signal sonore et le délai de réaction et d'évacuation ou de confinement.

Des mesures complémentaires sont venues s'ajouter au PPMS après les attentats. Le risque anti-intrusion intègre désormais le PPMS nécessitant une nouvelle posture : s'échapper ou se cacher avec les élèves.

Ce premier exercice devait se situer à un moment ne comportant pas de difficulté dans la maîtrise des déplacements d'élèves. Il ne devait pas comporter de scénario anxiogène et devait s'adapter à l'âge des élèves. La posture retenue était "se cacher".

En absence d'alarme sonore spécifique à ce jour pouvant être identifiée comme signal de danger et distincte de l'alarme incendie et de l'alarme confinement, l'envoi d'un sms "DANGER" à partir d'un groupe créé sur le téléphone de la directrice à tous les enseignants et animateurs susceptibles d'être présents sur l'école, ainsi qu'à la responsable des accueils de loisirs de l'école et à la gardienne a été convenu en conseil des maîtres. Chaque enseignant avait par ailleurs pour consigne de

prévenir immédiatement les classes voisines en ouvrant les portes entre les classes et en demandant aux collègues d'en faire de même avec les classes voisines dès connaissance du SMS.

Il a été demandé de verrouiller les portes puis de se barricader en plaçant des éléments encombrants devant la porte ; faire s'éloigner les élèves et personnels des portes, murs et fenêtres ; leur demander de s'allonger ou s'asseoir en angle mort ou hors de vue ; éteindre les lumières et les ordinateurs ; demander un silence absolu ; faire mettre en silencieux les téléphones.

Bilan

- Avant l'exercice, les enseignants ont échangé avec les élèves. Ils ont évoqué avec les élèves (sauf les CP) les différents exercices de mise en sûreté qu'ils connaissaient en leur demandant à chaque fois quels étaient le danger et la posture qui s'y rattachaient. Ils ont présenté ce nouvel exercice, comme celui d'une personne méchante qui viendrait chercher un adulte ou un élève sans autorisation. Le mot attentat n'a pas été prononcé et le mot donné aux parents ne le spécifiait pas. Mais les élèves n'étaient pas dupes et ont évoqué tout de suite les risques d'attentat en faisant le lien avec l'actualité.

Cet exercice a donc été présenté aux élèves en leur expliquant qu'il s'agissait d'acquérir les bons gestes et comportements lors de ces exercices à l'école pour pouvoir aussi être transposés dans n'importe quelle autre situation et lieu comme une gare, un centre commercial, un musée.

En ce qui concerne les classes de CP, l'exercice leur a été présenté au début comme un jeu de cache-cache. Mais les enseignants se sont vite rendu compte que ce n'était pas pertinent car les grands frères et grandes sœurs ainsi que les familles avaient déjà évoqué cet exercice. Il a donc été question pour eux également d'une personne méchante qui s'introduirait dans l'école sans autorisation.

- Le SMS est parti avec une minute de retard en raison d'une connexion de mauvaise qualité wifi dans le bureau de la directrice et le hall de l'école.

- Certains collègues se sont rendu compte que le mode vibreur de leur téléphone était inaudible, d'autres qu'ils n'avaient plus de batterie. Se pose donc le problème d'une alarme efficace.

Il est demandé à madame PERICHON de transmettre aux services compétents de la ville la demande de l'installation d'une sonnerie distincte de celle de l'alarme incendie qui puisse être déclenchée rapidement et audible ou visible dans toutes les classes immédiatement.

- Le porte à porte a quant à lui bien fonctionné dès qu'un enseignant a pris connaissance du sms. Cela implique la nécessité et la contrainte de garder le portable allumé dans toutes les classes tant qu'une alarme spécifique n'aura pas été installée.

- Certaines classes n'ont pas pu verrouiller les portes de communication en l'absence de serrure ou de verrou.

- Toutes les classes se sont cachées rapidement et les élèves sont parvenus à rester très silencieux pendant plusieurs minutes (plus de quatre minutes pour la classe de CP/CE1) alors que c'était la première fois que cet exercice était réalisé. Les élèves sont restés sereins et n'ont pas montré d'anxiété.

- Pour se cacher, il faut se mettre dans un angle mort de la salle de classe, côté couloir. La directrice est passée dans toutes les classes pour constater que les portes de classe étaient bien fermées à clé et que l'on ne voyait pas les élèves par la porte vitrée. Dans une classe, quelques élèves étaient visibles par la vitre de la porte de la classe, la directrice le leur a signalé. Dans une autre, l'enseignant avait oublié de fermer la porte à clé.

Ce sont aussi les enseignants qui apprennent à acquérir les bons gestes et à contrôler leurs émotions dans de tels moments.

Cet exercice est donc tout à fait positif puisqu'il a donné à voir des ajustements à effectuer et des attitudes et bons gestes à renforcer.

4° La loi de refondation de l'Ecole de la République

Les nouveaux programmes

Les nouveaux programmes se veulent plus progressifs et plus cohérents, adaptés aux enjeux contemporains de la société.

Ces programmes ne sont plus rédigés par niveaux de classe, mais par cycle : le cycle 2 couvre les années de CP, CE1 et CE2 ; le cycle 3 comprend désormais les années de CM1, CM2 et 6^{ème}. Ce travail par groupe d'années et cette réflexion par cycle renforcent l'idée qu'il est nécessaire de laisser le temps aux élèves d'acquérir des compétences et non plus seulement un empilement de connaissances.

Les grandes lignes de ces programmes :

L'accent est mis sur les langages, notamment la langue française et les mathématiques, tant à l'oral qu'à l'écrit : les compétences orales qui étaient assez peu mises en avant dans les programmes précédents sont valorisées ce qui apparaît comme un plus pour les élèves en difficulté qui pourront néanmoins davantage se retrouver en situation de réussite.

Ils mettent en avant des compétences à acquérir plus que des connaissances purement savantes et encyclopédiques vite oubliées après l'évaluation : c'est positif. Il s'agit par exemple de comprendre ce qu'est un verbe, comment il fonctionne, comment il s'écrit car c'est ce dont a besoin un élève qui écrit ou qui lit.

L'étude de la langue est au service de la compréhension en lecture et de la production d'un écrit. L'orthographe, la grammaire, le vocabulaire sont des outils au service de la langue pour mieux parler, lire, comprendre, se faire comprendre en contexte. Ainsi une maman qui a deux garçons et une fille saura que c'est sa fille qui est partie chercher son petit frère en lisant le petit mot accroché sur le frigo "Je suis partie chercher l'lyes à l'école." Ces observations en contexte puis ces retours structurés sont importants afin de rendre le sens de l'écrit le plus clair possible.

Les programmes du cycle 2 insistent davantage sur les compétences de lecture que sont la capacité à décoder un texte et la capacité à le comprendre. Ce sont deux apprentissages à mener en parallèle sans attendre que l'élève soit capable de déchiffrer seul un texte pour lui poser des questions de compréhension. La priorité est donnée aux bases et aux essentiels car il est inutile de construire sur du sable, le château s'effondrerait.

L'année de CE2 devient une année charnière. Les élèves ont plus de temps pour asseoir les différentes compétences travaillées depuis le début du cycle mais aussi de préparer l'entrée dans le cycle 3.

Les programmes de cycle 3 doivent consolider les apprentissages fondamentaux du cycle 2 et offrir une meilleure liaison entre l'école et le collège.

De façon générale, les programmes insistent sur la transdisciplinarité (transversalité) : travailler la compréhension d'un texte peut aussi se faire sur la lecture d'un texte en histoire, en géographie, les mesures de longueur et leurs conversions peuvent tout aussi bien se travailler en EPS en athlétisme,

Le livret scolaire unique du CP à la 3^{ème}

Jusqu'à aujourd'hui le livret scolaire comprenait pour le suivi des élèves à l'école élémentaire un livret créé localement composé de bilans périodiques auquel s'ajoutait le livret personnel de compétences (LPC) national.

Désormais, en cohérence avec les nouveaux programmes, un nouveau livret scolaire unique est mis en place du CP à la 3^{ème}. Un seul et unique livret sur toute la scolarité obligatoire garantit une continuité et intègre l'ancien livret personnel de compétences, indispensable pour l'obtention du brevet. Ce nouveau livret sera accessible en ligne afin que les parents et les élèves puissent en prendre connaissance. Il se veut un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis de leurs enfants. Il s'appuie sur une démarche d'évaluation positive permettant de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression des élèves, ce qui était déjà le cas dans les livrets scolaires de cycle que nous avons construits dans l'école les années précédentes.

De quoi sera-t-il composé ?

Pour chaque année du cycle en cours, les bilans périodiques de l'évaluation des acquis scolaires de l'élève du cycle concerné. Ils indiquent aux parents les éléments du programme sur lequel leur enfant est évalué. L'enseignant situe l'élève dans chaque discipline sur des objectifs d'apprentissage : non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés. A partir de la 6^{ème}, les moyennes sont introduites dans les bulletins trimestriels.

Les attestations officielles mentionnées sur une liste définie par arrêté du ministre chargé de l'éducation (Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ; Attestation Scolaire Sécurité Routière de premier et second degré) .

Le contenu des bilans périodiques et des bilans de fin de cycle est précisé par un arrêté du ministre chargé de l'éducation.

Une application nationale le Livret scolaire unique numérique (LSUN) est mise en ligne sous une forme standardisée mais offrant aux enseignants des possibilités d'adaptation selon leurs choix et leur programmation des activités.

L'équipe enseignante regrette la mise en ligne tardive de ce livret qui ne leur a pas permis de s'approprier totalement les différentes fonctionnalités offertes par celui-ci nouveau livret. Elle ignorait que celui-ci ne serait peut-être pas opérationnel pour la fin de l'année 2016. Si cette information avait été donnée plus tôt, ils auraient conservé les livrets de cycle utilisés depuis maintenant 8 ans pour effectuer une transition en douceur avec les familles.

A ce jour, l'équipe enseignante ne sait pas si les bilans périodiques pourront être imprimés pour être un support d'échanges avec les familles lors de la remise des livrets du premier trimestre le samedi 10 décembre. Si l'impression n'est pas possible, il se posera le problème d'une connexion WIFI inexistante dans les classes et l'impossibilité de consulter avec les familles le bilan en ligne en classe.

Malgré ces contretemps, l'équipe enseignante souhaite maintenir ce moment d'échanges avec les familles et les élèves pour le premier trimestre car attendre le mois de février n'est pas raisonnable. Si toutefois, il ne devait pas y avoir de support papier ou numérique, les entretiens avec les familles auraient tout de même lieu pour faire état des réussites et des fragilités ou difficultés des élèves. Ces rendez-vous trimestriels et individuels, inscrits dans le projet d'école, sont constructifs et très appréciés par l'ensemble de la communauté éducative et il n'est pas envisageable de les supprimer.

5° Points sur les travaux

Les plaques de la façade de l'école côté avenue de la Sarianne ont été purgées et certaines ont été enlevées par mesure de précaution afin d'éviter des chutes pouvant s'avérer dangereuses.

Madame PERICHON informe l'assemblée que la municipalité souhaite redonner à l'école une nouvelle façade. Madame le Maire a décidé de retenir le groupe scolaire élémentaire comme devant bénéficier d'une réfection totale de sa façade dans le cadre de son projet municipal de transition énergétique. Ce projet nécessite des appels d'offre et ne sera donc pas mis en chantier rapidement. Les membres du conseil d'école remercient Madame le Maire pour cette décision.

Afin de renforcer la sécurité des abords de l'école dans le cadre du plan vigipirate anti intrusion, la directrice propose, pour éviter un passage régulier de personnes entre la rue Alexis Bouvier, la maternelle et les écoles élémentaires en dehors des heures d'entrée et de sortie des élèves, de créer rue Alexis Bouvier une entrée et sortie indépendante de celle de l'école maternelle pour le centre de loisirs de la maternelle. Cela avait été fait, il y a maintenant 6 ans, entre le centre de loisirs élémentaire et le groupe scolaire élémentaire. Cela permettrait d'éviter que le portail (commun au centre de loisirs maternel et à l'école) donnant accès à l'entrée de l'école maternelle ne reste ouvert et ainsi d'éviter le passage très régulier de parents ou de personnes étrangères aux écoles entre la rue Alexis Bouvier et l'avenue de la Sarianne.

Le plan vigipirate attentat intrusion oblige à renforcer notre attention et notre vigilance sur les points sensibles de sécurisation des établissements.

La porte blanche donnant sur la cour n'est toujours pas réparée. Cela fait maintenant plus d'un an que cela a été signalé.

La ligne téléphonique de la salle de la psychologue scolaire est hors service depuis plus d'un an malgré les nombreuses demandes faites auprès de la DSIO. C'est un frein certain à la communication avec les familles qui ne peuvent pas prendre rendez-vous par l'intermédiaire de ce canal.